



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

baux d'habitation

Question écrite n° 23911

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la reprise des expulsions, effective depuis le 1er avril. De nombreuses associations, telles la Confédération nationale du logement (CNL) mais aussi le Droit au logement (DAL), revendiquent leur interdiction ; elles mettent chaque année des milliers de personnes à la rue d'autant que les demandes prioritaires en vertu de la loi Dalo ne sont pas satisfaites, faute de propositions et de logements disponibles. Plus de neuf fois sur dix, les personnes expulsées sont des locataires touchés par la précarité, le chômage et les « accidents de la vie ». Il est plus que nécessaire que les besoins de base tel le logement soient garantis pour l'ensemble de la population. Il lui demande les engagements que le Gouvernement entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23911

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4065

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)